Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Le Préfet

Lille, le 13/03/2019

Monsieur le Président,

L'agriculture et les filières agroalimentaires de notre région constituent un secteur économique puissant, qui fait face à des défis importants et dont il convient d'accompagner la transition.

Les enjeux fondamentaux me semblent être les suivants :

- consolider la compétitivité économique, sanitaire, environnementale et sociale de ces filières, en confortant la valeur ajoutée produite et son retour auprès des producteurs et en accompagnant les acteurs pour combiner performance économique et environnementale dans le sens du projet agro-écologique ;

- valoriser la diversité des productions de la région, tant les filières végétales que les filières d'élevage, tant les filières alimentaires que les agro-ressources ; valoriser également la diversité des modes de production, la diversité d'organisation des filières et la diversité des circuits de commercialisation, qui va des circuits de proximité et de vente à la ferme aux filières orientées à l'export. Cette diversité est une force et nous nous devons de la soutenir en veillant aux complémentarités ;

- assurer une diffusion de l'innovation dans les exploitations et les filières agroalimentaires, en la rendant utilisable de façon pragmatique par les exploitants agricoles ;

- donner plus d'autonomie aux chefs d'exploitation, renforcer leur résilience et leur capacité d'adaptation y compris dans un contexte de changement climatique et d'aléas économiques croissants, dans une approche globale de leurs exploitations agricoles ;

- soutenir le renouvellement des générations en agriculture, en encourageant les installations de jeunes et de nouveaux agriculteurs et en favorisant la transmission des exploitations agricoles.

Pour répondre à ces enjeux, je sais pouvoir compter sur la mobilisation de la chambre régionale d'agriculture et du réseau que vous formez avec les chambres départementales de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme et la chambre interdépartementale Nord-Pas-de-Calais.

Au-delà des missions prévues par les textes législatifs et réglementaires et des différents dispositifs portés par le Ministère de l'agriculture, je souhaite insister particulièrement sur les points qui suivent. Ils constituent une feuille de route régionale pour la chambre d'agriculture régionale et le réseau des chambres de la région, que je voudrais que vous vous employiez à mettre en œuvre tout au long de l'année 2019, en lien et avec le soutien de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).

En premier lieu, il me semble nécessaire de réaffirmer le rôle de la chambre régionale comme interlocuteur des pouvoirs publics au niveau régional, à l'échelle des Hauts-de-France, force de proposition sur différents sujets techniques qui doivent s'inscrire dans une vision stratégique globale pour l'agriculture et les filières agroalimentaires de la région.

Monsieur Olivier DAUGER
Président de la chambre régionale d'agriculture
19 bis rue Alexandre Dumas
80096 AMIENS cedex 3

12-14, rue Jean sans Peur – CS 20003 – 59039 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 30 56 82 - www.nord.gouv.fr

Je vous demande de poursuivre et de renforcer le développement et la coordination des actions d'accompagnement des agriculteurs, dans leur diversité, conjointement avec les différents organismes compétents en matière de développement agricole (coopératives agricoles, CUMA, groupes de développement agricole, instituts techniques agricoles, réseau des agriculteurs biologique...). En particulier, les thèmes suivants me semblent prioritaires :

- l'accompagnement des transitions nécessaires, en particulier dans le sens de l'agro-écologie, en mettant en avant les initiatives permettant de combiner compétitivité économique et compétitivité environnementale, que ce soit par exemple par l'économie de charges opérationnelles permises par la réduction d'intrants, par la création de nouvelles valorisations dans les territoires via la bio-économie, ou encore par le développement de solutions innovantes pour la relation entre production agricole et environnement ;

- la finalisation du volet « accompagnement » du programme d'action régional « nitrates » puis sa mise en œuvre opérationnelle, ainsi que la feuille de route Ecophyto, qui sera revue cette année dans le cadre du nouvel élan donné par le plan national Ecophyto II+ ;

- l'accompagnement des groupes locaux d'agriculteurs au plus près des territoires, en consolidant le soutien en matière d'animation, de conseil et d'ingénierie de projet auprès de ces groupes, aux différents stades de développement, de leur émergence jusqu'à leur essaimage.

Dans le cadre de ces missions d'accompagnement, je vous propose de lancer une réflexion, avec la DRAAF et les autres partenaires, sur l'idée de généraliser le recours à une analyse diagnostique globale des exploitations agricoles (selon une méthode commune à définir), dont le produit serait une approche stratégique pour le pilotage et de développement des exploitations. Cela permettrait notamment une mise en perspective des demandes d'aides pouvant être faites auprès de l'Etat comme de la Région, des Agences de l'eau, de l'ADEME ou d'autres financeurs, dans une logique de projet. Cette idée sera explorée dans un souci de pragmatisme et de simplicité.

Par ailleurs, je souhaite que vous renforciez votre implication dans la diffusion de l'innovation sous toutes ses formes, en lien avec la plate-forme « agricultures du futur », désormais en place conformément à ce qui était prévu dans le contrat de développement de l'Amiénois signé en mars 2017 par le Premier ministre. Pour le pilotage de cette plate-forme, une gouvernance adaptée associant très largement l'ensemble des partenaires concernés doit être mise en place, la DRAAF et la chambre régionale étant conjointement chefs de file.

Je compte aussi sur vous pour contribuer aux projets spécifiques à certains territoires, qui sont des projets à dimension interministérielle dans lesquels l'agriculture et les filières agroalimentaires doivent prendre toute leur place. Je pense à des projets déjà identifiés (engagement pour le renouveau du bassin minier, notamment sur la zone Metaleurop ; contrat de développement de l'Amiénois ; pacte pour la réussite Sambre-Avesnois-Thiérache ; contrats de transition écologique d'Arras et de la Sambre-Avesnois ; dynamiques territoriales liées au Canal Nord-Seine Europe...), comme à ceux qui pourront émerger dans chacun des cinq départements de la région.

Parallèlement, je souhaite que soient renforcés les liens et les synergies entre les actions de la chambre d'agriculture régionale et du réseau des chambres de la région et celles de l'enseignement agricole, à travers les 66 sites d'enseignements de la région (publics et privés). Cela passe par une meilleure connaissance mutuelle et par la construction d'actions conjointes. Je vous invite à contribuer, aux côtés du DRAAF, autorité académique, à l'analyse des nouveaux besoins d'emplois en lien avec les mutations professionnelles, à la préparation de nouveaux modules sur les métiers émergents, ainsi qu'à la mise en œuvre d'une communication positive sur les établissements d'enseignement agricole régionaux auprès des acteurs professionnels et du grand public.

Enfin, vous veillerez à ce que le Programme régional de développement agricole et rural (PRDAR) pour les Hauts-de-France soit cohérent avec les axes prioritaires pour l'action régionale développés précédemment et constitue un levier pour leur déclinaison opérationnelle. Les actions s'inscrivant dans le cadre du PRDAR devront désormais être pleinement régionalisées à l'échelle des Hauts-de-France.

Monsieur Olivier DAUGER
Président de la chambre régionale d'agriculture
19 bis rue Alexandre Dumas
80096 AMIENS cedex 3

En termes de méthode, il est utile de poursuivre les démarches de dialogue avec l'ensemble des parties prenantes, dans l'esprit des réunions régionales préparées et conduites par le DRAAF, en copilotage avec la chambre régionale, dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation de septembre à novembre 2017 et dans le cadre du volet agricole du Grand plan d'investissement en octobre et novembre 2018.

Il me paraît également essentiel de veiller à la convergence des actions conduites par l'Etat, par la chambre régionale d'agriculture et le réseau des chambres de la région et par les autres partenaires, toutes orientées autour des enjeux indiqués ci-avant et dont le fondement commun est de s'adresser aux agriculteurs et aux filières agroalimentaires dans une approche aussi efficace, simple et lisible que possible.

Pour finir, j'attache du prix à déployer, avec vous, une démarche de communication positive sur l'agriculture. Il me semble fondamental de mettre en avant, par des exemples très concrets, une image positive et moderne des agricultrices et des agriculteurs de notre région, dont l'engagement répond aux attentes de nos citoyens. Il s'agit d'identifier ces exemples et de les mettre en lumière, ce que je vous propose de faire selon une démarche inventive à construire ensemble. En particulier, comme cela a été fait avec un certain succès en 2018, nous travaillerons ensemble sur la mise en lumière de l'agriculture à travers les prochaines journées du patrimoine, que je souhaite prendre comme une occasion pour valoriser non seulement le patrimoine bâti agricole remarquable, mais aussi les terroirs, les paysages, les métiers et les produits agricoles.

Sur tous ces points, je voudrais que nous fassions régulièrement un bilan des actions mises en œuvre par la chambre d'agriculture régionale et le réseau des chambres de la région, et que nous puissions les mettre en perspective.

Vous pouvez compter sur mon engagement comme celui du DRAAF et de l'ensemble de ses équipes pour être à vos côtés sur tous ces sujets. Nous serons à l'écoute des besoins que vous pourrez exprimer pour réussir au mieux notre coopération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien.

Michel LALANDE

Monsieur Olivier DAUGER
Président de la chambre régionale d'agriculture
19 bis rue Alexandre Dumas
80096 AMIENS cedex 3